

Quelles évolutions sociales dans les Banques en 2018 ? *

L'Association française des banques est l'organisme professionnel des 181 banques relevant de la convention collective **AFB**. Elle publie chaque année un rapport sur les **données sociales** relatives aux personnels des banques de la branche. **FO Banques BNP Paribas** vous livre son analyse.

Effectifs et mouvements

Fin 2018, les banques employaient **195 300 salariés**, en CDI ou CDD (hors alternants). Un chiffre en baisse de **-0,6%** par rapport à 2017.

Cette décroissance des effectifs impacte la structure selon le *genre*, le *statut*, l'*âge*, le *lieu* et le *niveau*.

Les 20 500 **départs** ont plus impacté les techniciens (41%) que les 19 800 **embauches** (32% de techniciens). De même, pour les femmes, qui ont été 53% à partir alors que 51% ont intégré une banque...

Ce sont les **métiers** Force de vente qui ont été largement impactés par les départs, un secteur majeur (48,6% des effectifs en 2018) dans lequel les femmes sont fortement présentes. Inversement, ce sont les métiers liés à l'Informatique et les Technologies qui ont bénéficié des transformations des modèles bancaires (13,2% en 2018). Des métiers majoritairement constitués d'hommes...

L'**âge moyen** des hommes baisse (42,8 en 2018, 43,3 en 2012). Celui des femmes reste stable (41,7 ans).

L'**âge moyen** des salariés des **métiers Force de vente** évolue légèrement au fil des années (39,8 ans en 2018, 39,5 ans en 2012). A noter que, parmi ces salariés, les postes de Chargé d'accueil (dans les banques qui en disposent encore) et de Chargé de clientèle particuliers restent occupés plus de 7 fois sur 10 par une femme. Ces deux seuls postes de techniciens représentent 29% des recrutements en 2018.

La part des **40-49 ans** est la seule à augmenter de plus d'un point (26,8% en 2018, 25,7% en 2017). Une tendance liée au fait que les nombreux départs à la retraite ces dernières années ont généré une chute relativement forte des 50 ans et plus (27% en 2018, 30,6% en 2017), de -5 points chez les hommes et de -3 points chez les femmes.

La part des salariés ayant **moins de 30 ans** chute car la recherche de profils toujours plus experts et/ou expérimentés conduit à une montée progressive de l'âge moyen des nouveaux embauchés.

Alors que les annonces dans la presse sur la priorité à donner aux compétences comportementales et transversales dans le cadre des recrutements, force est de constater que le **niveau scolaire** reste un pilier majeur de sélection : 63,1% de BAC +4/5 en 2018 contre 51,8% en 2014. Sur la même période, la part des BAC +2 s'est réduite de 9 points.

La part des effectifs travaillant dans les départements de **Paris Ile-de-France** est de 60,3%, en augmentation constante depuis 2014 (+1,6 points).



Smartphone



Internet

FO Banques BNP Paribas
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05

Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter



Promotions

Pour rappel, une promotion correspond au passage à un niveau supérieur de la classification de la convention collective de la Banque, soit de B à G pour les techniciens et de H à K pour les cadres. Les « hors convention » étant communément identifiés avec la lettre L.

Le **nombre** de promotion a chuté de 300 bénéficiaires, entre 2018 (15 300) et 2017 (15 600).

Au niveau de la **structure des promotions par statut**, ce sont les cadres qui progressent largement (45,1% en 2018, 40,4% en 2017)... au détriment des techniciens.

Au niveau de la **structure des promotions par genre**, ce sont les hommes qui en bénéficient plus (41% en 2018, 39,6% en 2017)... au détriment des femmes.

De même, le **taux de promotion** (rapport entre le nombre de promotions et l'effectif N-1) est en chute progressive pour les femmes (8,9% en 2018, 9,3% en 2014).

Départs

Comme précisé, les départs CDI+CDD progressent continuellement depuis 2014 (antériorité non annoncée). De 17 800 contrats terminés en 2014, les banques ont signés **20 500** départs en **2018**, soit **+15%**.

Au-delà de cette explosion, c'est la **structure** même de ces départs qui est inquiétante. Le **pois des CDI** évolue inexorablement depuis 2014, avec 72,3% en 2018, soit 14 800 départs (70,8% en 2014).

Le **taux de départ** (rapport entre le nombre de fin de contrats et les effectifs N-1), supérieur aux embauches, continue de croître, avec 11,5% en 2018 (8,6% en 2014).

Les progressions selon le **type de départ** des CDI n'est pas qu'un effet de communiqués qui se retrouvent dans la presse. Les **démissions** ont augmenté de +58% depuis 5 ans, pour atteindre 39,1% des départs en 2018 ! Les autres augmentations concernent les **ruptures conventionnelles** (4,4% en 2018), les **licenciements** y compris pour raisons économiques (12,9% en 2018).

Plus d'un départ sur deux concerne en 2018 les métiers Force de vente, dont 21,1 % les Chargés de clientèle particuliers.

Au niveau de la **structure par statut**, ce sont les **cadres** les plus impactés, de manière continue (59,2% en 2018, 54,4% en 2014).

Au niveau de la **structure par genre**, ce sont les **femmes** les plus touchées (53% en 2018, 50,5 % en 2014).

Au niveau de la **structure par âge**, C'est la tranche 40-49 ans qui évolue le plus fortement (15,1% en 2018, 11,4% en 2014).

FO Banques BNP Paribas déplore que ses combats au quotidien, en faveur des **diversités**, contre toutes les formes d'**inégalités**, pour la **sécurité** de l'emploi pour lutter contre la **précarité**, pour la revalorisation des salariés en fonction de toutes leurs **compétences**, ne soient pas encore entendus par les Directions !

(*) : Source « Profil de branche AFB – 2019 »



Smartphone



Internet

FO Banques BNP Paribas
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05

Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

